GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT

AVENS - ESAT CATVERT





1- LOCALISATION

ADRESSE:

111 rue du docteur Guerin - 83210 LA FARLEDE https://goo.gl/maps/8kpSAP61d4BTfhV69

NUMÉRO DE TELEPHONE:

06 79 55 46 13 ou 04 94 46 93 82, le standard est ouvert lundi au vendredi de 08h15 à 11h40 et de 12h50 à 15h45 de septembre à juin.

Le standard est ouvert de 07h00 à 11h40 et 12h50 à 14h00 juillet et août.

PARKING:

L'ESAT CATVERT dispose d'un parking gratuit devant l'établissement



3- SE REPÉRER ET PRENDRE SES MARQUES

Plan de l'ESAT CATVERT:

A l'entrée du bâtiment principal:

Vous trouverez sur votre droite l'accueil, les ateliers et les bureaux des moniteurs Espaces Verts. Au centre une zone de circulation piétonne et zone de circulation marchandise avec différentes zones de stockage. Toujours au centre vous trouverez un espace détente avec un petit coin repos, des distributeurs boissons et gourmandises, des tables pour se restaurer, ainsi qu'un espace détente (pingpong, babyfoot).

Sur la gauche, vous trouverez le bureau et atelier Grenier ECO, la salle de réunion, les vestiaires et sanitaire H, le self et son restaurant.

A l'extrême gauche dans un renfoncement vous trouverez, les bureaux de la direction, des coordinateurs, chargés d'insertion, psychologue, les sanitaires F.

Sur le second bâtiment:

Vous trouverez l'atelier imprimerie, numérisation et conditionnement, le bureau des moniteurs, des vestiaires et sanitaires H/F et sur l'arrière une zone de stockage.

Les plans de l'ESAT CATVERT se trouve en page 2



2- PRÉSENTATION & HORAIRES

Présentation de l'équipe pluridisciplinaire :

Direction : directrice de pôle - cadre de direction - cadre technique

Éducateur et social : moniteur principal - moniteur d'atelier 1ère et 2ème classe -

coordinateur

Social: chargés d'insertion - psychologue

Technique et administrative : agent d'entretien - secrétaire

Public accueilli:

Le foyer CATVERT fait parti du pôle insertion professionnelle. Le pôle insertion professionnelle a pour vocation d'accompagner les ouvriers en situation de handicap, en leur proposant un parcours professionnel évolutif adapté à leur volonté et capacité du moment, décrit au travers d'un projet personnalisé.

Horaires CATVERT : 5j/7 Horaires EV et VO: 06h35 - 13h30 / 14h00 - 15h30

Horaires conditionnement et imprimerie:

08h00 - 12h00 / 13h00 - 16h00 / 17h05

> Horaires d'été: 06h35 - 13h30



4- PROCEDURES

Équipement de protection individuelle (EPI):

Les EPI sont obligatoire au sein de l'ESAT CATVERT et sont fournis par l'établissement

Système de Sécurité Incendie - SSI:

Le SSI se trouve en page 2, en cas d'alarme, rejoignez l'accueil au RDC.



ACTIVITES PROPOSEES AU SEIN DE L'ESAT CATVERT

L'ESAT CATVERT accueille du personnel qui exerce les activités suivantes:

- Espaces Verts/voiries: 40 Ouvriers
- Sous-traitance / conditionnement / imprimerie : 27 Ouvriers
- Régie interne: accueil, réchauffe, ménage, livreur : 10 Ouvriers
- Numérisation GED



5- NUMÉROS D'URGENCE



112: Numéro d'urgence européen 18: Pompiers 15: Samu



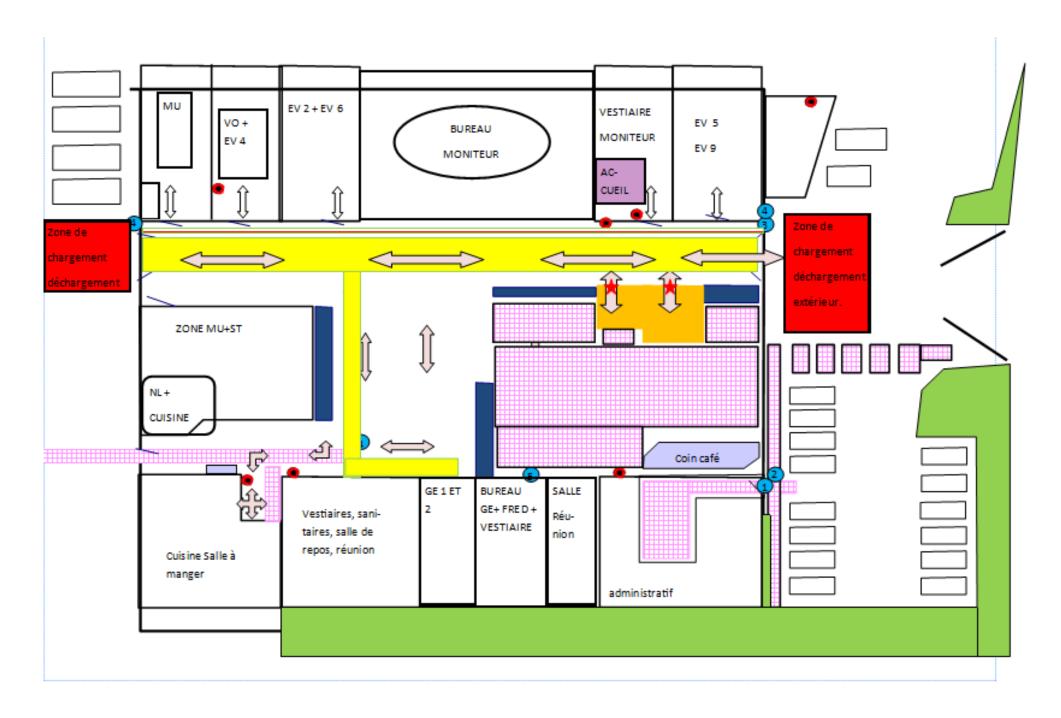
6- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ

Vous devez prendre soin de votre santé et de votre sécurité, ainsi que de celles des autres personnes présentes à vos côtés.

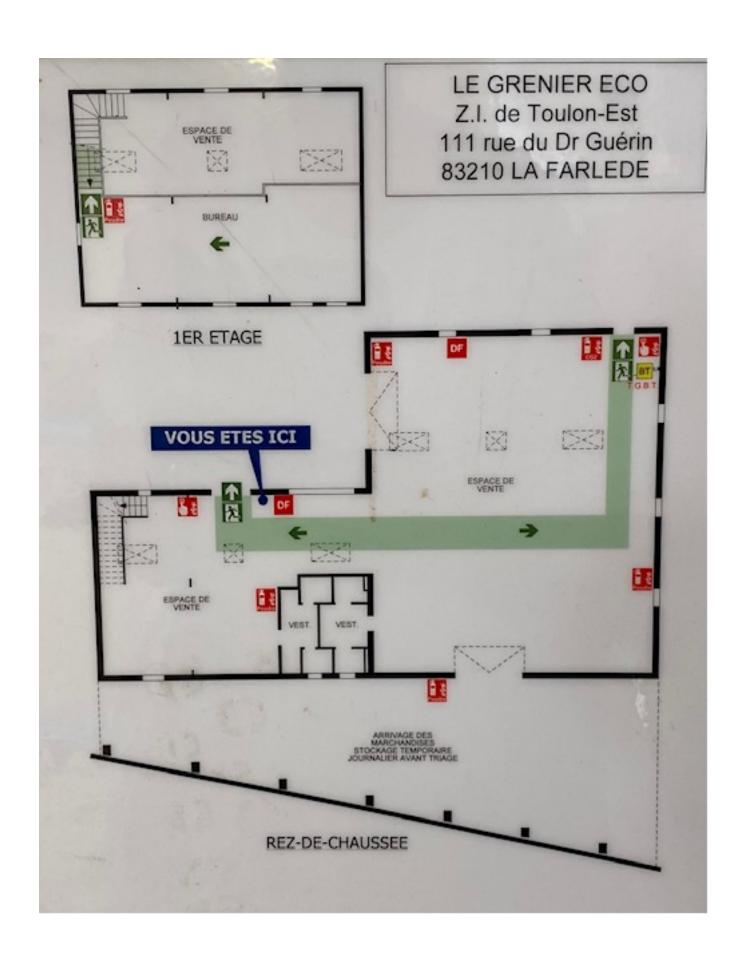
- La circulation dans les locaux est libre ; une vigilance est à porter sur les sols pouvant glisser après les opérations d'entretien des locaux. La circulation en dehors des locaux sera soumise au respect du code de la route ; la consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite pour toute personne amenée à conduire les véhicules de l'association.
- Les conditions d'exécution de votre travail sont liées à vos qualifications et à votre métier au sein de l'établissement. N'hésitez pas à solliciter votre référent chargé de vous accueillir pour toute question sur les bons gestes à avoir, les instructions de travail existantes, le fonctionnement des matériels notamment. Lors de manipulation de personnes/matériels, restez vigilants sur les efforts réalisés et les postures prises.

PLANS DU BÂTIMENT

Plan CATVERT



Plan SSI CATVERT



- La conduite à tenir en cas d'accident est présentée par affichage dans l'établissement, sur les plans d'évacuation et à proximité de la centrale incendie.
- En cas de départ de feu, vous pouvez utiliser l'extincteur disponible à proximité en suivant les consignes mentionnées dessus.
- En cas d'accident de personne, restez calme et contactez un titulaire ou votre référent d'accueil ; si nécessaire, suivez les consignes de l'établissement pour appeler directement les pompiers au 18.
- Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de votre Établissement) est consultable à l'accueil de l'établissement. Il est également disponible en version numérisée sur le serveur commun à l'emplacement suivant : G:\0_ESPACE DOCUMENTAIRE\DUERP.
- Coordonnées du service de santé au Travail : 398 Av. Joseph Louis Lambot ZI, 83130 La Garde. Tel: 04 94 08 63 33